

Le problème de la viande et du propre en ordre

APÉRICIP Si le déclin de la biodiversité, thème du rendez-vous tramelot de jeudi, est trop grave pour ne pas être traité avec sérieux, les participants ont débattu dans la bonne humeur. Tout en s'envoyant quelques piques...

TEXTE ET PHOTO DAN STEINER

De son propre aveu, ce n'est pas demain la veille que Martin Kohli arrêtera de manger de la viande. Il l'a dit en préparant ce nouvel épisode de l'ApéricIP, consacré à la biodiversité, et redit devant une salle bien remplie durant le tournage de l'émission, proposée par TeleBiélingue et le CIP de Tramelan. Pour le vice-président de la Chambre d'agriculture du Jura bernois, ce n'est pas non plus «avec des petites fleurs que l'on produit du bon lait».



Si l'on remettait une valeur juste à la nourriture, l'agriculture pourrait être rémunérée correctement.

ELIE GROSGJEAN
AGRICULTEUR BIO

Comme c'est souvent le cas en société ces dernières années ainsi que dans les salles des Parlements, deux conceptions de l'agriculture, bio et conventionnelle, se faisaient face, ce jeudi, à l'heure de l'apéro. Et comme on est parfois – parfois – plus nuancé autour d'un verre, le débat n'a jamais atteint des proportions houleuses. Au contraire, les quatre participants ont préféré un discours constructif, agrémenté d'anecdotes. Et de petites piques, tout de même.

«Opposer la conservation de la biodiversité à celle de l'espèce humaine est un non-sens car nous en faisons partie», explique Philippe Grosvernier, qui



Autour de la modératrice, Claudia Nuara, Pierre-Yves Zürcher, chef de l'entreprise Creajardin, Martin Kohli, vice-président de la Chambre d'agriculture, Elie Grosjean, paysan bio, et Philippe Grosvernier, président du Centre régional d'étude et de protection des oiseaux (de g. à d.), ont croisé le fer.

ajoute tout de même que «ce que l'on mange est rendu possible par des systèmes diversifiés. Autrement, on utilise la chimie et l'intensification. On ne va pas pouvoir nourrir la planète avec des steaks, ce n'est pas tenable. Et je ne suis pas végétarien.»

«Si, la chimie, c'est grave!»

Président du Centre d'étude et de protection des oiseaux de Bienne et du Jura bernois (CEPOB), le Reconvilierain était tant invité à participer à ces joutes verbales qu'il en était en quelque sorte l'instigateur, ce nouveau rendez-vous tramelot étant organisé en lien avec les

40 ans du CEPOB, ce samedi et dont nous avons déjà parlé dans nos colonnes il y a quelques jours. Outre Martin Kohli, par ailleurs agriculteur à Perrefitte, on retrouvait également le paysagiste Pierre-Yves Zürcher, patron de l'entreprise tavannoise Creajardin, ainsi qu'Elie Grosjean, paysan bio à Saules. Menée par la journaliste Claudia Nuara, cette discussion avait pour point de départ la disparition progressive des oiseaux, constatée un peu partout et notamment en Suisse, ses causes, ses conséquences et ses solutions. Avec la large palette de sujets qui en découle,

comme bien l'on pense. «Le but n'est pas ici de polémiquer», reprend Philippe Grosvernier. «Mais utiliser la chimie est grave, même si cela fait 40 ans que l'on dit que ça ne l'est pas autant que ça.» Reconnaisant, tout de même, les efforts effectués dans le domaine, il ajoute que l'on a besoin des deux types d'agriculture.

«C'est aussi un enchaînement de pressions qui peut pousser à avoir recours à la chimie», fait pour sa part remarquer Elie Grosjean. «Car si l'on compare le pourcentage prélevé dans le portemonnaie des Suisses pour se nourrir avec il y a près

d'un siècle, celui-là a fondu. Si l'on remettait une valeur juste à la nourriture, l'agriculture pourrait être rémunérée correctement, tout comme ses employés. Car actuellement, les salaires sont ridicules.»

Herbes pas si mauvaises

Et Martin Kohli d'ajouter que pour atténuer le problème de surutilisation des sols et des cultures pour nourrir le bétail, l'une des solutions serait surtout de le consommer en totalité, ces bêtes de rente. «Toutefois, nous étions il y a quelques années 4 millions, en Suisse, alors que nous sommes aujourd'hui

le double. Il y a un juste équilibre à trouver, car importer dans le contexte géopolitique actuel ne semble pas beaucoup mieux.» Si le problème de l'utilisation des engrais azotés, dont la Suisse et l'une des championnes à l'hectare, a été longuement discuté, cela a amené les débatteurs à se demander pourquoi. Là, l'expertise du paysagiste s'est révélée éclairante: le Suisse, même si la jeune génération semble plus proche de la nature, reste un adepte du propre en ordre. «Il y a 25 ans, il fallait du gazon, un beau talus avec des cailloux pour s'éviter du travail et pas une mauvaise herbe», rappelle Pierre-Yves Zürcher. Pour ça, le glyphosate était d'une aide certaine.



Il y a 25 ans, il fallait du gazon, un talus avec des cailloux et pas une mauvaise herbe.

PIERRE-YVES ZÜRCHER
PAYSAGISTE, PATRON DE CREAJARDIN

«Or il est de notre devoir d'augmenter les gens et de ne pas traiter des mètres carrés de parking. On propose désormais de plus en plus des jardins avec de la végétation, des plantes vivaces et de grands arbres pour pouvoir revenir à la nature. Comme le disait Monsieur Grosvernier: si l'on retrouve des oiseaux, c'est qu'il y a des vers dans une terre vivante.» Sur une Terre vivante.

Emission à (re)voir dès ce soir, pour une semaine, sur TeleBiélingue.

COVID-19

Canton et Confédération en désaccord sur les tests

La Confédération souhaite que les cantons prennent en charge les frais de tests Covid à partir de janvier 2023. Le Canton de Berne n'est pas d'accord. Actuellement et jusqu'à nouvel ordre, un dépistage à grande échelle de la population n'a plus beaucoup d'importance, écrit le Conseil exécutif dans un communiqué publié jeudi. Si, en raison de la situation épidémiologique, il fallait à nouveau effectuer davantage de tests, la Confédération devrait les financer.

Le Canton de Berne rejette également une prolongation des dispositions relatives à l'application SwissCovid dans sa réponse à la consultation de la Confédération concernant le message sur la modification de la loi Covid-19. L'utilité de cette application a été très modeste. Le Canton de Berne demande qu'elle soit définitivement abandonnée.

Il est en revanche d'accord avec le fait que la Confédération souhaite maintenir prudemment certaines bases légales en rapport avec la pandémie de coronavirus. La proposition de prolongation jusqu'au 30 juin 2024 va toutefois trop loin pour le Conseil exécutif. Dans sa prise de position, il approuve dans un premier temps une prolongation jusqu'à l'été 2023. Avant de parler d'une prolongation jusqu'en 2024, il faudrait évaluer les expériences faites durant les mois d'automne et d'hiver à venir. **C-MPR**

REQUÉRANTS D'ASILE

Le canton favorable à une hausse de l'aide d'urgence

Le Canton de Berne est disposé à augmenter l'aide d'urgence pour les requérants d'asile déboutés. La Direction bernoise de la sécurité entend ainsi mettre en œuvre une recommandation de la Commission nationale de prévention de la torture (CNPT). Aujourd'hui, une personne qui fait l'objet d'une décision de renvoi qui est indigente reçoit huit francs par jour pour couvrir ses besoins de base.

La Direction de la sécurité veut proposer au gouvernement de relever ce montant à 10 francs. L'aide d'urgence peut toujours être complétée par des prestations en nature comme des affaires pour les bébés ou du matériel scolaire, a communiqué le Canton, jeudi. L'aide d'urgence est inférieure à l'aide sociale dans le domaine de l'asile, car elle est destinée à des personnes ayant fait l'objet d'une décision de renvoi. La CNPT avait visité l'année dernière plusieurs centres de retour du canton pour examiner leur conformité avec les droits humains. Sur ses 31 recommandations, 25 correspondaient à la pratique en vigueur, souligne le Canton citant la participation à des camps scolaire ou l'offre de raccourcissements à Internet.

Les autorités rejettent en revanche les cinq autres recommandations formulées par la Commission nationale de prévention de la torture, comme l'introduction d'un document d'identité pour contourner les amendes pour séjour illégal ou l'indemnisation des personnes hébergées pour le ménage dans les locaux d'accueil. **C-MPR**

PUBLICITÉ